

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 660**

**44 – LOIRE-ATLANTIQUE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES**

**Ventes et cessions**

844 919 894 RCS Nantes.

**AMARANTE DISTRIBUTION.**

Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).

Capital : 1425000 EUR.

Adresse : Zone Industrielle du Bignon, 44110 ERBRAY.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION Pour la société absorbante

Dénomination : DISTRIFAQ Forme juridique : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté

le projet de fusion : 10 Rue de Laumont - Zone Industrielle de la Naurais Bachaud 86530 NAINTE Montant du

capital : 1.450.000,00 Euros Immatriculation : 799 054 671 RCS POITIERS Pour la société absorbée Dénomination

: AMARANTE DISTRIBUTION Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le

projet de fusion : Zone Industrielle du Bignon 44110 ERBRAY Montant du capital : 1.425.000,00 Euros

Immatriculation : 844 919 894 RCS NANTES Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 3.844.486,27 Euros Passif :

2.781.200,45 Euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La Société

Absorbante et la Société Absorbée étant détenues à 100 % par la même société mère, la société COMPTOIR

FRANÇAIS DE LA QUINCAILLERIE, et cette situation capitalistique ne devant pas être modifiée jusqu'à la date de

réalisation de la fusion, la fusion s'effectue sans échange de titres, conformément aux dispositions de l'article L236-

3 II 3° du Code de Commerce Le montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : néant

Date du projet commun de fusion : 17/11/2021 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante

: le 17/11/2021 au RCS de POITIERS et le 17/11/2021 au RCS de NANTES.